# INDICATEUR 2 Document 2.2 · Recherche d'un employeur

CHR Talent

GUIDE CANDIDAT

# TROUVER SON ENTREPRISE D'ALTERNANCE

La méthode CHR Talent en 7 étapes

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Indicateur / document** | IND 2 – Doc. 2.2 | **Base légale** | L. 6231-2 2° C. trav. |
| **Mission réglementaire** | Mission 2 – Appuyer et accompagner les postulants à l'apprentissage dans leur recherche d'un employeur (L. 6231-2, 2°) | **Diffusion** | Tous les candidats admis |
| **Rédaction** | Margaux Bozburun, responsable pédagogique | **Validation** | Arash Mortazavi, directeur |

> **Vous n'êtes pas seul(e)**
> L'équipe d'admission et de placement de CHR Talent vous accompagne jusqu'à la signature de votre contrat : ateliers, offres de nos entreprises partenaires et suivi chaque semaine.

## 1. DÉFINIR VOTRE PROJET

- Identifiez le métier, le secteur et le type d'entreprise qui vous intéressent.
- Fixez votre zone géographique et vos contraintes de déplacement.

## 2. PRÉPARER UN CV ET UNE LETTRE EFFICACES

- Un CV d'une page, clair, avec vos expériences, compétences et formation.
- Une lettre courte et personnalisée pour chaque entreprise : pourquoi elle, pourquoi vous, pourquoi l'alternance.

## 3. UTILISER VOTRE RÉSEAU

- Profil LinkedIn à jour, mentionnant « recherche d'alternance ».
- Forums, salons et événements emploi : mesevenementsemploi.francetravail.fr.

## 4. CIBLER LES ENTREPRISES

- Enseignes, commerces, entreprises de services et de distribution qui recrutent dans votre métier.
- Offres de nos entreprises partenaires transmises par l'équipe de placement.

## 5. RÉUSSIR L'ENTRETIEN

- Renseignez-vous sur l'entreprise, ses produits et ses clients.
- Préparez vos questions et expliquez le rythme de l'alternance et les avantages pour l'employeur.
- Entraînez-vous avec l'équipe : une simulation d'entretien vous est proposée.

## 6. RELANCER ET PERSÉVÉRER

- Relancez poliment une semaine après votre candidature.
- Faites le point chaque semaine avec votre chargé(e) de placement.

## 7. SIGNER VOTRE CONTRAT

- CHR Talent aide l'entreprise à établir le contrat d'apprentissage et à le transmettre à l'OPCO.
- Pensez aux aides auxquelles vous avez droit (guide Doc. 6.2).

## CONTACTS

| Rubrique | Détail |
|---|---|
| Équipe d'admission et de placement | Bridi Maquela, Najia Grissa, Ahmed Razik, Marc Ranjalahy |
| Courriel | admissions@chrtalent.fr |
| Téléphone | 06 95 68 68 99 (lundi à vendredi, 8 h 30 – 12 h / 13 h – 16 h 30) |